Description	S. O.	✓	Notes
(Peut ne s'appliquer qu'aux contrats en vertu desquels les consultants sont engagés comme sous-traitants de l'architecte)			
1. **Inviter le consultant à décrire comment il procède lorsqu'il travaille avec des architectes.**			
2. **Lui demander de rendre compte de son expérience de projets semblables réalisés dans les trois à cinq dernières années.**			
3. **Voir comment il comprend le processus de collaboration et de participation.**			
4. **Clarifier le sens que les architectes accordent au mot « conception ».**			
(Les ingénieurs accordent souvent un sens différent à ce terme, ce qui peut mener à une incompréhension. Certains ingénieurs sont incapables de comprendre les attentes de l'architecte quant à leur participation et à leur contribution à l'élaboration du projet préliminaire, ou peuvent hésiter à s'impliquer.)			
5. **S'assurer qu'il possède une assurance responsabilité professionnelle adéquate.**			
6. **Confirmer qu'il dispose des ressources nécessaires pour entreprendre le travail selon l'échéancier requis.**			
7. **Confirmer l'équipe.**			
8. **Fournir des références.**			
9. **Créer une rubrique d'évaluation et l'utiliser de manière cohérente pour tous les consultants reçus en entrevue.**			